

SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL
« Olivier MESSIAEN »

17 rue de l'Ancienne Mairie
04000 DIGNE LES BAINS

COMITE SYNDICAL

Le jeudi 12 février 2015 à 14 heures 30 dûment convoqué par lettre individuelle en date du 2 février 2015, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental s'est assemblé en session ordinaire sous la présidence du Président, au siège du Syndicat Mixte, dont les portes étaient ouvertes au public.

Etaient présents :

Monsieur Félix MOROSO, Président du Syndicat Mixte ayant reçu pouvoir de René MASSETTE
Monsieur Robert LAURENTI, représentant Luberon Durance Verdon Agglomération ayant reçu pouvoir de Pascal ANTIQ
Madame Françoise BERINGUIER-BOYER, Conseillère générale
Madame Sylviane CHAUMONT, Conseillère générale
Monsieur Pierre SUZOR, représentant la Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon ayant reçu pouvoir d'Ambroise MAZAL

Assistaient également à la séance :

Monsieur Eric DOUCET Directeur général du CRD
Madame Christine JOLY, directrice administrative du CRD
Monsieur Benoît PAILLARD, directeur pédagogique et artistique adjoint du CRD
Madame Violette RENAUX, payeuse départementale
Monsieur François MONIN, directeur général adjoint du Conseil général
Monsieur Bernard SOURICE, Directeur du développement culturel de la DLVA
Monsieur Yves CLAUDET, Directeur général adjoint des services de DLVA

Etaient absents excusés :

Monsieur Ambroise MAZAL, représentant la Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon
Monsieur Pascal ANTIQ, représentant Luberon Durance Verdon Agglomération
Monsieur René MASSETTE, Conseiller général



Délibération n° D-2015-06 (12/02/2015)

OBJET : Demande de subvention auprès de la DRAC au titre du soutien au parcours artistique pour l'année 2014 – 2015

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux Syndicats Mixtes,

Vu les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental « Olivier Messiaen »,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 des Syndicats Mixtes,

Exposé des motifs —

Le Conservatoire a établi un prévisionnel d'actions pour 2014/2015 en direction des élèves des écoles du territoire départemental. 4 actions ont été déterminées :

1. interventions dans le cadre du temps périscolaire
2. interventions dans les classes à horaires aménagés musicales
3. animations musicales en milieu scolaire (CHAM)
4. projet « Espagne » regroupant l'ensemble des élèves du programme d'actions autour de quatre spectacles.

Le coût de ce programme est estimé à 84 922 €.

Il est proposé de solliciter l'Etat-DRAC au titre du « *soutien au parcours artistique* » pour un montant de 62 665 euros.

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'approuver la demande de subvention de 62 665 euros auprès de l'Etat – DRAC au titre de son programme « *soutien au parcours artistique* » pour l'année scolaire 2014 – 2015 ;

D'autoriser le Président du Syndicat Mixte de Gestion à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Dit que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2015 ;

Fait et délibéré à Digne les Bains, le 12 février 2015.

Le Président du Syndicat Mixte de Gestion,

Félix MOROSO.

